

TENUE DES LIEUX

Maintenir l'environnement de travail propre et dégagé en tout temps... voilà une bonne façon de prévenir les accidents.



RISQUES ET CONSÉQUENCES

- ✓ Trébucher sur des objets dans un environnement de travail encombré.
- ✓ Glisser sur des surfaces glissantes ou huileuses.
- ✓ Être heurté par une chute de la marchandise.
- ✓ Se couper avec un objet ou un outil mal rangé.

PISTES DE SOLUTIONS

- ✓ Soyez formé sur les risques et les méthodes de travail appropriées liés à la tenue des lieux. Référez-vous à votre supérieur, au besoin.
- ✓ Rangez le matériel, les outils et les équipements aux endroits appropriés en respectant les principes du 5S (débarrasser, bien délimiter les zones, ranger selon l'utilité pour éviter des déplacements inutiles, etc.)
- ✓ Maintenez les voies de circulation, les sorties de secours, les extincteurs ainsi que les panneaux électriques dégagés et accessibles en tout temps.
- ✓ Entreposez les produits selon les recommandations inscrites sur les fiches de données de sécurité (FDS).
- ✓ Respectez la capacité de charge maximale des étagères* et des palettiers*.
- ✓ Assurez-vous que l'entreposage est stable et sécuritaire.
- ✓ Portez les équipements de protection appropriés pour effectuer le nettoyage et l'entretien.
- ✓ Ramassez les débris au fur et à mesure et videz les poubelles tous les jours ou au besoin.
- ✓ Enlevez rapidement l'eau accumulée sur le plancher et utilisez de l'absorbant en cas de déversement de produits.
- ✓ Aspirez ou effectuez un balayage humide pour le nettoyage de la poussière (évitiez l'utilisation de l'air comprimé).

EPI



* Rapportez tout bris ou défaillance. Inclure dans le programme d'entretien/d'inspection préventif.

Note : Consultez la fiche de prévention **Entreposage du matériel** pour des pistes de solutions complémentaires.